

À l'occasion de leur participation à la 17^e édition du Forum Social Mondial (FSM), qui se tiendra à Cotonou (Bénin) en août 2026,

le Centre d'Études et de Recherches en Sciences Sociales (CERSS) et le Forum Civil Démocratique Marocain (FCDM) organisent, les 20 et 21 juillet 2026, deux ateliers préparatoires à distance consacrés aux thématiques suivantes :

Premier atelier préparatoire

L'éducation à l'ère du numérique comme vecteur de développement humain et de cohésion sociale

L'éducation est bien plus qu'un simple processus de transmission de savoirs. Elle constitue un levier fondamental du développement de la personne dans ses dimensions intellectuelles, sociales, culturelles, éthiques et citoyennes. À travers la transmission de connaissances, de compétences, de valeurs et d'une culture commune, elle permet à chacun de construire son autonomie, d'exercer son esprit critique, d'assumer ses responsabilités et de participer pleinement à la vie économique, sociale, culturelle et démocratique. À ce titre, elle représente l'un des piliers essentiels de la cohésion sociale, de l'exercice de la citoyenneté et du développement durable des sociétés.

Cependant, les profondes mutations qui caractérisent le XXI^e siècle conduisent à réinterroger les finalités mêmes de l'éducation. La révolution numérique, l'essor de l'intelligence artificielle, les transformations du monde du travail, les défis environnementaux, les crises sanitaires et les tensions géopolitiques bouleversent les repères traditionnels et redéfinissent les compétences attendues des citoyens de demain. Dans ce contexte en constante évolution, les systèmes éducatifs ne peuvent plus se limiter à transmettre des connaissances. Ils sont désormais appelés à former des citoyens capables de comprendre la complexité du monde contemporain, de faire preuve d'esprit critique, de s'adapter aux changements, d'innover, de collaborer et d'agir avec responsabilité au sein des sociétés de plus en plus interconnectées.

Parallèlement à ces mutations, les systèmes éducatifs demeurent confrontés à des défis structurels majeurs. Les inégalités d'accès à une éducation de qualité, la fracture numérique, les disparités territoriales, l'évolution rapide des pratiques pédagogiques ainsi que les nouvelles attentes de la société mettent à l'épreuve leur capacité à garantir une éducation véritablement inclusive, équitable et porteuse de réussite pour tous. Face à ces enjeux, il devient indispensable de repenser en profondeur les politiques éducatives, les modèles d'enseignement et les pratiques pédagogiques, afin de mieux préparer les apprenants aux réalités et aux exigences du XXI^e siècle.

Dans cette perspective, quelques questions structurantes peuvent nourrir la réflexion scientifique :

- Dans quelle mesure les systèmes éducatifs répondent-ils aux besoins et aux défis des sociétés contemporaines ?

- Comment concilier excellence académique, équité, inclusion et réussite pour tous ?
- L'intégration du numérique et de l'intelligence artificielle constitue-t-elle un levier d'innovation pédagogique ou un facteur d'accentuation des inégalités éducatives ?
- Comment garantir un accès équitable à une éducation de qualité, indépendamment du genre, de l'origine sociale, du territoire ou des situations de vulnérabilité ?
- Quels modèles pédagogiques et quelles pratiques d'enseignement permettent de mieux articuler acquisition des savoirs, développement des compétences, esprit critique et formation citoyenne ?
- Comment les systèmes éducatifs peuvent-ils mieux préparer les apprenants aux transitions écologiques, numériques, économiques et sociales ?
- Quel rôle l'éducation peut-elle jouer dans la promotion de la citoyenneté, du vivre-ensemble, de la solidarité et du développement durable ?

Ces questions ne sont données qu'à titre indicatif et n'épuisent en rien la richesse des problématiques que cette thématique peut accueillir le **20 juillet 2026 de 17h à 19h.**

=====

Deuxième Atelier préparatoire

Égalité, inclusion et justice sociale : quels défis pour les sociétés du Sud ?

L'égalité est l'une des valeurs fondatrices de toute société démocratique ; elle repose sur une idée simple, mais exigeante : chaque personne possède la même dignité et doit pouvoir accéder aux mêmes droits, aux mêmes libertés et aux mêmes opportunités, quels que soient son genre, son origine, sa religion, sa condition sociale, son handicap ou toute autre caractéristique. Si ce principe est aujourd'hui inscrit dans les constitutions et consacré par les principaux instruments internationaux relatifs aux droits humains, il dépasse largement le cadre juridique car l'égalité est aussi une condition essentielle de la cohésion sociale, du développement humain et d'une participation citoyenne pleine et entière.

Pourtant, entre l'égalité affirmée dans les textes et celle qui se concrétise dans la vie quotidienne, un écart persiste. Les inégalités économiques, sociales, territoriales, éducatives ou numériques continuent de limiter l'accès aux ressources, aux services essentiels, à l'éducation, à l'emploi, aux responsabilités et aux espaces de décision. Ces réalités montrent que garantir les mêmes droits ne suffit pas toujours à offrir les mêmes possibilités. Elles invitent à s'interroger sur la capacité des politiques publiques à réduire durablement ces écarts et à faire de l'égalité des chances une réalité plutôt qu'un principe.

Cette réflexion est d'autant plus nécessaire que les sociétés contemporaines connaissent des transformations profondes. La mondialisation, les transitions numériques, l'essor de l'intelligence artificielle, les mutations du marché du travail, mais aussi les crises sanitaires, climatiques et géopolitiques, redessinent les conditions d'accès aux ressources, aux opportunités et à la participation citoyenne. Si ces évolutions ouvrent de nouvelles perspectives, elles peuvent également renforcer les déséquilibres existants ou créer de nouvelles formes de vulnérabilité, en particulier pour les populations déjà fragilisées.

Dans ce contexte, les inégalités ne peuvent plus être analysées séparément. Les discriminations liées au genre, à l'origine, à la situation socio-économique, au territoire, au handicap ou à l'âge s'entrecroisent et se renforcent mutuellement, donnant naissance à des parcours d'exclusion de plus en plus complexes. Les approches intersectionnelles permettent précisément de mieux comprendre cette réalité en mettant en évidence la manière dont plusieurs facteurs de vulnérabilité se combinent pour limiter l'accès aux droits, aux opportunités et à la participation sociale.

Face à ces défis, il devient nécessaire de repenser les politiques publiques, les modes de gouvernance et les stratégies d'inclusion afin de dépasser une conception purement formelle de l'égalité. L'enjeu n'est plus seulement de garantir les mêmes droits à tous, mais de créer les conditions permettant à chacun de les exercer pleinement, de participer à la vie économique, sociale, culturelle et politique et de construire son parcours dans des conditions équitables.

Dans cette perspective, les contributions pourront notamment explorer les questions suivantes :

- Comment repenser le principe d'égalité face aux mutations économiques, sociales, technologiques et environnementales du XXI^e siècle ?
- Dans quelle mesure l'égalité des droits permet-elle de garantir une véritable égalité des chances et une égalité réelle ?
- Quels sont aujourd'hui les principaux mécanismes de production, de reproduction et d'aggravation des inégalités sociales ?
- Comment les politiques publiques peuvent-elles réduire plus efficacement les inégalités économiques, territoriales, éducatives, numériques ou de genre ?
- Quels leviers de gouvernance favorisent une société plus inclusive et une représentation plus équitable de toutes les composantes de la population ?
- Comment les approches intersectionnelles peuvent-elles contribuer à mieux comprendre et à combattre les discriminations multiples ?
- Quelles innovations institutionnelles, sociales ou numériques sont susceptibles de renforcer l'égalité, l'inclusion et la justice sociale dans un contexte de transformations rapides ?

Ces pistes de réflexion sont proposées à titre indicatif et n'épuisent pas la diversité des problématiques que cet atelier souhaite accueillir. Les contributions théoriques, empiriques ou comparatives permettant d'éclairer les défis contemporains de l'égalité, de l'inclusion et de la justice sociale seront particulièrement appréciées.

Ces questionnements constituent des repères, auxquels peuvent s'ajouter d'autres, qui orienteront nos débats lors de celui du **21 juillet 2026 de 17h à 19 h.**

Les personnes souhaitant participer sont invitées à envoyer leur résumé à l'adresse suivante : dlimisamiraa@gmail.com au plus tard le 18 juillet 2026